

Questions – Réponses

Question : « Je souhaite **faire reconnaître mon expérience** de Chef du service Gestion du Personnel, que puis-je faire ? »

Réponse : « L'ADIAJ Formation a mis en place des **Parcours qualifiant de métiers RH**, nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller sur celui de Responsable de gestion du personnel... »

Question : « J'ai capitalisé **60 heures au titre de mon DIF**, comment puis-je l'utiliser ?

Réponse : « Vous avez un projet de développement de compétences professionnelles que votre employeur encourage, choisissez vos stages dans **toute notre offre catalogue en ligne** sur **<http://www.adij.org>** »

Question : « Je suis en cours de reclassement professionnel vers un métier de gestionnaire de personnel au sein de ma collectivité et je souhaite **mettre à jour mes connaissances sur le statut**, que pouvez-vous me proposer ? »

Réponse : « L'ADIAJ Formation a construit son offre de formation sur **des stages d'initiation et de perfectionnement, de spécialisation et de mise en pratique**. Nous vous conseillons de suivre en premier lieu le stage sur **[l'initiation à la gestion statutaire](#)**. »

Question : « Je suis rédacteur territorial depuis 10 ans, je souhaite évoluer sur un poste d'**attaché** et passer le **concours interne**, pouvez-vous m'aider à le préparer ? »

Réponse : « L'ADIAJ Formation prépare aux concours et examens professionnels des filières administratives et techniques, et notamment sur la **préparation au concours d'attaché, sur toutes les spécialités**. Je vous invite à **consulter notre offre** et demander conseil à **l'un de nos responsables ingénierie formation**. »

Question : « Je suis **directrice de crèche** et j'ai le projet de rédiger mon règlement intérieur, l'ADIAJ Formation peut-elle m'aider ? »

Réponse : « En effet, après la mise en place du stage sur la **Responsabilité des personnels es établissements d'accueil des jeunes enfants** nos formateurs ont élaboré un stage pratique très recherché : **rédiger les règlements de fonctionnement des crèches** » sur une journée. Cet atelier pratique vous permettra de rédiger en toute sécurité juridique votre règlement de fonctionnement. »

Vous trouverez aussi d'autres stages qui vous sont destinés :

[Acquérir une démarche et choisir des produits d'entretien respectueux de la santé et du développement durable dans un établissement d'accueil des jeunes enfants](#)

[Gestes et postures dans le secteur de la petite enfance](#)

[Elaborer et mettre en œuvre son projet d'établissement dans le secteur de la petite enfance : aspects juridiques et pratiques](#)

[De directeur de crèche à manager d'une structure petite enfance](#)